

affaire 4) Terrain des Religieuses Filles de Marie - (18.000 m² - Prix: 4.000.000. F)

En ce qui concerne le terrain des Religieuses des Filles de Marie,
le Conseil Municipal décide :

- l'achat de principe du terrain d'une superficie de 18.000 m² environ, pour recevoir un dispensaire et une école,
- A la majorité accepte le prix demandé, mais charge M. Claude MONDON d'obtenir une réduction une réduction de ce prix.